

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

L. DUGÉ DE BERNONVILLE

Chronique des questions ouvrières et des assurances sur la vie

Journal de la société statistique de Paris, tome 68 (1927), p. 132-137

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1927__68__132_0

© Société de statistique de Paris, 1927, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

CHRONIQUE

DES QUESTIONS OUVRIÈRES ET DES ASSURANCES SUR LA VIE

Le coût de la vie et les salaires en France en 1926. — Les indices des prix de détail calculés en 1926 par la *Statistique générale de la France*, et les indices de la dépense d'une famille pour l'alimentation, le loyer, l'habillement, etc., établis par quelques commissions régionales fonctionnant en application du décret du 19 février 1920, sont reproduits dans le tableau ci-dessous :

<i>Indices, base 100 en 1914.</i>							
	Prix de détail de 13 denrées de première nécessité	Dépense d'une famille de 4 personnes établie par les commissions régionales de					
	Ensemble des villes de plus de 10.000 hab.	Paris	Paris (ind. trim.)	Nancy	Marseille	Bordeaux	Rouen
1926							
Janvier .	—	480	»	414	»	»	427
Février .	503	495	451	422	488	»	»
Mars. . .	»	497	»	429	»	469	»
Avril . .	»	503	»	442	514	»	454
Mai . . .	523	522	485	461	»	»	»
Juin. . .	»	544	»	487	544	561	»
Juillet .	»	574	»	497	»	»	502
Août. . .	610	587	539	510	608	»	»
Sept. . .	»	590	»	521	»	629	»
Octobre .	»	624	»	545	625	»	575
Nov. . .	647	628	545	545	»	»	»
Déc. . .	»	599	»	522	»	607	»
1927							
Janvier .	»	592	»	516	620	»	553
Février .	»	585	»	»	»	»	»

Les indices des prix de détail se sont accrus sans interruption jusqu'au mois de novembre; ils accusaient alors, par rapport au mois correspondant de 1925, une augmentation de près de 40 %, tant pour Paris que pour l'ensemble des villes de province. Depuis novembre, une détente des prix s'est manifestée; toutefois, l'indice de janvier 1927 est encore supérieur de 23 % à celui de janvier 1926.

Les indices de la dépense familiale calculés par les commissions d'études relatives au coût de la vie font apparaître des mouvements analogues, mais généralement moins accusés, à cause de l'influence modératrice des loyers; l'indice maximum, enregistré vers le mois de novembre, ne dépasse guère que de 30 % celui établi pour la période correspondante de l'année précédente. Quant à la baisse constatée depuis novembre, elle porte sur l'alimentation et sur l'habillement.

Le *Bulletin de la Statistique générale de la France* de janvier 1927, publie les résultats d'une enquête sur les salaires faite en octobre 1926, comme les années précédentes, auprès des Conseils de prud'hommes de plus de 200 localités. Des moyennes générales, portant sur une quarantaine de professions masculines et sur 7 professions féminines ont été établies. Il semble qu'on puisse considérer ces moyennes comme bases de comparaison acceptables dans le temps, car les évaluations des Conseils de prud'hommes, bien qu'elles ne correspondent pas toujours à des constatations débattues et sanctionnées, offrent l'avantage particulier d'avoir été recueillies, aux époques successives, dans les mêmes conditions.

Le taux moyen d'accroissement des salaires d'octobre 1925 à octobre 1926 ressort, d'après cette enquête, à 16 % pour l'ensemble des professions masculines et à 25 % pour les professions féminines. En 1925, les taux correspondants étaient seulement de 6 et 8 %; la hausse proportionnelle des salaires paraît donc avoir été, en moyenne, trois fois plus importante que l'année précédente.

Par rapport à 1911, l'augmentation générale pour l'ensemble des professions masculines dans toutes les localités ressort, à 600 % en ce qui concerne le salaire horaire (3^f 22 en octobre 1926, contre 0^f 46 en 1911) et à 484 % pour les salaires journaliers (26^f 93 en octobre 1926, au lieu de 4^f 61 en 1911).

Pour les professions féminines, la hausse par rapport à 1911 apparaît encore plus importante; elle atteint 709 % pour les salaires horaires (moyenne de 1^f 86 en octobre 1926 contre 0^f 23 en 1911) et 568 % pour les salaires journaliers (15^f 29 en octobre 1926, au lieu de 2^f 29 en 1911).

Les Conseils de prud'hommes ont également fourni des évaluations sur le prix ordinaire de pension à l'hôtel payé par l'ouvrier célibataire pour la nourriture et le logement. On peut résumer comme suit la comparaison des salaires, des prix de pension et des prix de détail des denrées de première nécessité :

	Valeurs				Indices ramenés à 100 en 1911		
	Octobre 1926	Octobre 1925	Octobre 1924	Février 1911	Octobre 1926	Octobre 1925	Octobre 1924
Salaire journalier :							
Hommes	26,93	23,25	22	4,61	584	504	477
Femmes	15,29	12,25	11,36	2,29	668	535	496
Prix mensuel de pension (nourriture et logement.)	422	360	338	70	603	514	483
Indice des prix de détail des denrées	6.472	4.713	4.280	1.014	638	465	422

L'indice des prix de pension suit d'assez près l'indice des salaires journaliers des professions masculines : de 1925 à 1926, le taux d'accroissement est de 17 % pour le premier indice et de 16 % pour le second.

L'indice des prix de détail des denrées présente des variations plus accusées; son niveau (par rapport à 1911) qui était en dessous de celui des salaires masculins en 1924 et 1925, le dépasse en 1926, tout en restant encore sensiblement inférieur à celui des salaires féminins. Rappelons, d'autre part, que le dernier indice des prix de détail (pour novembre 1926) correspond à un point culminant de la courbe qui s'est abaissée par la suite, ainsi qu'en témoignent les chiffres mensuels établis pour Paris.

Le chômage en Europe en 1926. — Les chiffres du tableau ci-après représentent les proportions des ouvriers en chômage parmi les membres des organisations ouvrières dans un certain nombre de pays. D'une manière générale, la situation déjà mauvaise en 1925 ne s'est pas améliorée. En Angleterre, la grève minière a causé une gêne sensible à beaucoup d'autres industries à partir du mois de mai et malgré la cessation de la grève, le nombre des chômeurs était encore plus élevé à la fin de 1926 qu'à la fin de l'année précédente. En Allemagne, le chômage reste toujours important; 1.834.000 chômeurs étaient secourus au 15 janvier 1927. Dans les pays scandinaves également, la proportion des ouvriers en chômage est plus élevée que l'année précédente.

Proportion pour cent des chômeurs parmi les membres des organisations ouvrières.

	Grande-Bretagne	Belgique	Allemagne	Pays-Bas	Danemark	Suède	Norvège
1925							
Mars. . .	9,0	1,5	5,8	9,3	15,1	12,0	11,1
Juin. . .	12,3	1,1	3,5	6,7	9,3	8,1	8,9
Sept. . .	11,4	0,8	4,5	7,6	10,5	8,5	13,5
Déc. . .	11,0	2,8	19,4	16,0	31,1	19,4	26,1
1926							
Janv. . .	10,6	2,7	22,6	17,8	30,1	15,8	25,6
Février. .	10,4	1,6	22,0	10,5	27,5	14,4	25,0
Mars . .	10,1	1,4	21,4	7,8	21,4	14,7	25,9
Avril . .	10,0	1,2	18,6	6,5	16,6	12,2	26,0
Mai . .	13,2	1,1	18,1	6,3	14,8	9,7	23,7
Juin. . .	12,9	0,9	18,1	5,9	15,8	9,6	22,1
Juillet .	13,2	0,9	17,7	6,9	17,0	8,5	20,4
Août. . .	13,3	1,2	16,7	7,2	17,0	8,2	21,4
Sept. . .	13,6	1,2	15,2	7,2	16,8	9,1	22,3
Octobre .	13,6	1,3	14,2	7,4	18,6	11,4	24,4
Nov. . .	13,2	1,4	14,2	8,9	22,6	13,0	24,9
Déc. . .	12,2	2,6	16,7	12,1	32,7	19,0	27,7

Voici, d'autre part, le nombre de chômeurs secourus, ou enregistrés par les bureaux de placement, dans quelques autres pays.

	Chômeurs secourus		Chômeurs complets, enregistrés		
	France	Tchéco-Slovaquie	Italie	Suisse	Pologne
1925					
Mars	1.014	»	142.552	10.185	183.730
Juin	626	6.086	85.532	8.084	171.650
Septembre. . . .	618	9.775	82.764	10.356	195.044
Décembre. . . .	635	17.196	122.200	17.027	311.090
1926					
Janvier	547	22.738	156.139	20.525	359.119
Février	713	25.333	125.803	18.138	358.002
Mars	543	27.535	109.471	14.307	345.011
Avril	442	30.056	98.216	11.320	320.512
Mai	386	33.670	98.490	10.703	304.113
Juin	489	40.034	83.264	10.272	288.510
Juillet	342	46.052	79.678	11.013	264.737
Août	369	46.129	83.090	11.818	244.552
Septembre. . . .	335	42.601	89.434	12.803	213.690
Octobre.	429	35.948	112.922	14.253	196.586
Novembre. . . .	571	29.020	148.821	16.366	200.600
Décembre. . . .	13.072	29.295	181.493	17.900	236.100

En France, la revalorisation de la monnaie nationale a entraîné un certain ralentissement de l'activité des affaires qui se manifeste par une brusque augmentation du nombre des chômeurs secourus à partir de décembre : 13,072 fin décembre, 45.222 le 27 janvier, 79.689 le 24 février et 81.916 le 10 mars. Rappelons que pendant la crise de 1921, le nombre maximum des chômeurs secourus avait été de 91.000.

En Italie, également, le nombre des chômeurs tend à s'accroître en fin d'année; même constatation en Pologne, où le chômage n'avait cessé de décroître depuis janvier jusqu'en novembre.

Application de la loi des retraites ouvrières et paysannes en 1923 et 1924. — Le dernier rapport publié par le ministère du Travail sur l'application de la loi du 5 avril 1910 fait connaître les résultats détaillés pour les années 1923 et 1924. Les chiffres ci-dessous sont extraits de ce rapport :

	Nombre des assurés inscrits sur les listes au 31 décembre (milliers)			Nombre des cartes échangées (milliers)	Versements constatés (milliers de fr.)	Produit de la vente des timbres-retraites (milliers de fr.)
	obligatoires	facultatifs	Total			
1913. .	7.013	697	7.710	3.437	51.875	45.526
1921. .	7.963	392	8.355	1.787	28.428	28.605
1922. .	7.416	286	7.702	1.728	30.706	27.238
1923. .	7.498	272	7.770	1.703	28.031	27.447
1924. .	7.477	258	7.735	1.686	28.824	29.142

La loi du 18 avril 1922 relevant les maxima de salaires avait provoqué un fléchissement notable du nombre des assurés inscrits. Ce nombre s'est relevé en 1923 pour baisser légèrement en 1924. Le nombre des assurés facultatifs ne cesse de décroître : l'assurance facultative a perdu depuis le 1^{er} janvier 1913, près de 600.000 bénéficiaires. La diminution constatée en 1922 dans le nombre des cartes échangées s'est encore manifestée en 1923 et 1924, mais dans des proportions moindres ; la proportion des cartes transmises aux caisses d'assurance par rapport au nombre des assurés inscrits a été de 22 %, au lieu de 45 % en 1913. La moyenne des versements inscrits sur chaque carte échangée a été de 17^f 09 en 1914 contre 16^f 45 en 1923, 17^f 75 en 1922 et 15^f 10 en 1924. Le nombre des retraites liquidées s'est élevé à 67.037 en 1923 et à 53.731 en 1924 ; ces chiffres ne comprennent pas les retraites liquidées en faveur d'ouvriers mineurs soumis à la loi du 25 février 1914, qui ont obtenu l'allocation de

l'État prévue à l'article 8 de cette loi, soit 2.959 pensions en 1923 et 1.286 en 1924. Parmi les 120.768 pensions liquidées en 1923 et 1924, au titre de la loi de 1910, 27.492, soit plus de 20 %, concernaient des assurés facultatifs. Au total, depuis l'application de la loi, en 1911, il a été liquidé 1.946.000 pensions, dont 1.268.000 titulaires survivaient au 31 décembre 1924.

Le rapport termine par des conclusions optimistes permettant d'escompter un plein succès de la mise en œuvre prochaine de la loi sur les assurances sociales, destinée à se substituer à la loi du 5 avril 1910.

Le risque chômage dans le projet de loi sur les assurances sociales. — On sait que la Commission sénatoriale de l'Hygiène, de l'Assistance, de l'Assurance et de la Prévoyance sociales, chargée d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des Députés sur les assurances sociales, y avait introduit des dispositions en vue de couvrir le risque chômage. Elle proposait non une véritable assurance contre le chômage involontaire, mais plutôt une sorte de règlement des prestations à accorder en cas de chômage. Ces prestations étaient fixées à 40 % du salaire, plus des allocations pour charges de famille, sous réserve d'une limite maximum égale à la moitié du salaire. Différentes critiques ayant été formulées à ce sujet, M. le sénateur Chauveau, rapporteur, examine à nouveau la question dans un rapport supplémentaire annexé au procès-verbal de la séance du 25 novembre 1926.

Au sujet de la difficulté du contrôle et des abus à craindre, M. le sénateur Chauveau fait observer que des garanties solides ont été prévues : double déclaration émanant l'une de l'assuré, l'autre de l'employeur; délai de carence; obligation pour le chômeur de prendre part aux travaux de secours organisés par les pouvoirs publics, etc. Au surplus, le contrôle dépend avant tout des offices publics de placement et ceux-ci ont déjà fait leurs preuves lors de la crise économique de 1921.

Le taux des prestations ayant été estimé trop élevé par la Commission du Commerce, la Commission de l'Hygiène accepte de le ramener de 40 à 33 % du salaire, avec maximum de 40 % (au lieu de 50) en cas de charges de famille.

Pour faire face à ces prestations, les ressources prévues sont de 57 millions par an environ : 45 millions produits par un prélèvement de 0,10 % sur les cotisations, 11 millions représentant la participation des départements et communes, 1 million donné par l'État comme subvention. On a objecté que ces ressources seraient très insuffisantes en temps de crise. En se basant sur les résultats du recensement, M. le sénateur Chauveau estime à 414.000 (5 % des assurés) le nombre des chômeurs qui auraient reçu des prestations en mars 1921 et à la moitié seulement, soit 207.000, le nombre moyen pendant toute l'année. Sur les données du projet, la dépense se serait élevée, pour cette année de forte crise, à 99 millions de francs, c'est-à-dire à moins du double des ressources annuelles. Les réserves accumulées pendant les années normales suffiraient à assurer l'équilibre entre les ressources et les charges.

Le rapport examine enfin la question de savoir qu'il y a lieu, contrairement à l'opinion générale des associations agricoles, d'admettre les travailleurs de l'agriculture au bénéfice de l'assurance-chômage et conclut en faveur de cette admission au même titre et avec les mêmes droits que pour les salariés du commerce et de l'industrie.

Coopératives ouvrières et syndicats en Russie. — Les *Informations sociales* du B. I. T. ont récemment publié un exposé de la situation des coopératives ouvrières russes et de l'opinion des syndicats sur cette situation. En 1926, les coopératives ouvrières comptaient 4.259.000 sociétaires, soit 40 % de plus qu'en 1924. Cette augmentation est cependant inférieure à celle des effectifs syndicaux; le pourcentage des syndiqués adhérant à la coopération ouvrière de consommation n'a pas varié et reste de 63 environ. Les coopératives ont réalisé en 1925-1926, un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de roubles tchervonetz, ce qui représente 19 % du commerce de détail, dont le chiffre global est évalué à 10 milliards. Les prix de vente ont pu être réduits de 5 % environ et seraient, en moyenne, de 10 % inférieurs aux prix pratiqués dans le commerce privé. Mais les relations entre l'industrie d'État et la coopération sont envenimées du fait que l'industrie d'État entretient elle-même des maga-

sins de vente qui font une vive concurrence aux magasins coopératifs. En outre, les coopératives doivent d'engager par contrat à accepter des produits qu'il ne leur est pas possible d'écouler et les produits expédiés par l'industrie d'État seraient souvent de mauvaise qualité.

Néanmoins, les coopératives ouvrières fournissent aux ouvriers la majeure partie des articles manufacturés dont ils ont besoin, mais il n'en est pas ainsi pour les denrées alimentaires; on estime que l'ouvrier achète chez les commerçants privés 60 % de la viande qu'il consomme, 75 % des légumes, 85 % des pommes de terre, 92 % du lait, etc... Le pain, le sel, le sucre et le thé sont seuls achetés de préférence à la coopérative.

Les syndicats estiment que les achats des ouvriers aux coopératives ont diminué parce que les coopératives n'ont pas fait un effort suffisant pour réduire les prix et réaliser des économies, et aussi, dans une certaine mesure, parce qu'elles ont abandonné le système de la vente à crédit, qui serait largement pratiqué par les petits commerçants soucieux d'attirer la clientèle ouvrière.

Indices de la productivité du travail aux États-Unis. — En vue de préciser les progrès considérables qui ont été réalisés depuis la guerre dans le rendement des principales industries, le Bureau des statistiques du Travail de Washington a entrepris le calcul d'indices représentant la productivité du travail, la quantité de produits fabriqués par unité de personnel et par heure.

L'établissement de ces indices est possible aux États-Unis, en raison du développement des statistiques industrielles, grâce notamment au Censur des manufactures qui, autrefois quinquennal, est maintenant renouvelé tous les deux ans.

Les premiers indices de productivité, publiés dans la *Monthly Labor Review* de juillet 1926, s'appliquent à la sidérurgie, à l'industrie automobile, aux fabriques de chaussures, aux fabriques de papiers et pâte à papier. Ils sont reproduits dans le tableau ci-dessous :

	Sidérurgie	Industrie automobile	Fabriques de chaussures	Fabrication de papiers et pâtes à papier
1914	100	100	100	»
1916	123	171	»	»
1917	114	168	»	94
1918	104	106	»	97
1919	96	141	115	100
1920	112	133	»	99
1921	93	214	122	90
1922	130	264	120	109
1923	131	295	121	110
1924	128	289	115	120
1925	149	310	116	126

L'accroissement des rendements apparaît surtout considérable dans l'industrie automobile; elle est très importante aussi dans la sidérurgie et dans les industries du papier dont les procédés de fabrication ont été notablement améliorés par l'introduction de nouvelles machines.

Seules les fabriques de chaussures accusent des rendements stationnaires et même en légère régression dans ces dernières années, car, pour répondre aux goûts actuels de la clientèle, il faut une variété beaucoup plus grande de types de chaussures qu'autrefois, ce qui tend à réduire la standardisation et par-là même la productivité du travail.

Production des compagnies d'assurances sur la vie en 1926. — Le *Moniteur des Assurances* du 15 janvier 1927 a publié les chiffres ci-après concernant les opérations principales des compagnies françaises d'assurances sur la vie en 1926 et 1925 :

Compagnies	Capitaux assurés (Millions de fr.)		Rentes constituées (Milliers de fr.)		Sinistrés (Milliers de fr.)	
	1926	1925	1926	1925	1926	1925
Assurances gé- nérales . . .	191,2	189,2	4 526	4.220	11.457	14.089
Union	402,8	505,6	1.314	1.141	9.504	8.273
Nationale . . .	354,0	311,7	3.766	3.381	13.556	12.064
Phénix	167,0	157,0	1 818	1.375	10.513	8.317
Paternelle-Vie .	96,2	84,3	92	85	1.589	1.336
Urbaine. . . .	252,5	254,9	707	523	4.086	3.588
Monde	95,9	82,8	50	62	1.040	925
Soleil.	162,0	151,9	512	382	2.912	2.663
Aigle	93,0	83,7	110	148	1.428	1.429
Confiance . . .	113,3	98,2	86	125	1.773	1.603
Patrimoine . .	94,7	61,4	31	21	849	655
Abeille	104,7	82,7	142	224	2.050	2.095
France	66,9	55,9	183	223	2.377	1.554
Foncière. . . .	82,8	68,3	80	47	1.418	1.491
Nord	32,8	25,6	25	16	401	242
Séquanaise . .	135,9	111,9	63	92	1.910	1.803
Lloyd de France	58,0	56,7	»	30	435	521
Populaire . . .	»	»	»	»	550	425
Prévoyance . .	57,0	59,7	107	173	1.037	932
Nation	149,6	142,1	6	4	329	279
Secours	33,0	31,9	25	10	42	»
Alliance Fran- caise-Vie . .	14,4	»	1	»	47	»
Rhin et Moselle.	12,2	8,3	»	»	20	»

D'après ces chiffres, le montant global des capitaux assurés se serait accru de 5 % et celui des sinistres de 8 % environ.

L. DUGÉ DE BERNONVILLE.